

DOSSIER

Élever des porcs bio dans le Grand Est



PORTRAIT DU MOIS

Rencontre avec Valentine Martin, éleveuse en brebis laitière dans les Vosges

LE BPREA EN AGRICULTURE
BIODYNAMIQUE FAIT PEAU
NEUVE

page 3

LE RÉSEAU FNAB :
FIGURE DE PROUE DU BIEN-
ÊTRE ANIMAL

page 4

LE FONCIER, UN ÉLÉMENT
QUI PEUT ÊTRE COMPLIQUÉ
À GÉRER, À L'INSTALLATION
ET À LA TRANSMISSION.

page 12

MAÎTRISER SES PRIX DE
VENTE, UN CAS CONCRET

page 14



twitter.com/bioGrandEst



facebook.com/agriculturebioGE

ACTUALITÉS

- Le BPREA en agriculture biodynamique fait peau neuve... p. 3

NOTRE RÉSEAU

- Le réseau FNAB : figure de proue du bien-être animal p. 4
- Chauffage des serres : quelle bio pour demain ? p. 5

DOSSIER

- Elever des porcs bio dans le grand est p. 6

PORTRAIT

- Rencontre avec Valentine Martin, éleveuse en brebis laitière dans les Vosges p. 10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

- Le foncier, un élément qui peut être compliqué à gérer, à l'installation et à la transmission p.12
- Création des commissions Grand Est p. 13
- Maîtriser ses prix de vente, un cas concret p. 14

ANNONCES

AGENDA

EDITORIAL



Julien SCHARSCH
Président de Bio en Grand Est

2018 a été une année marquante pour nous avec l'achèvement de la construction de notre fédération régionale Bio en Grand Est. C'est vrai que cela nous a pris un certain temps depuis cette première rencontre à Laxou en août 2015. Trois ans plus tard, ça y est, Bio en Grand Est est en place. Nous sommes tous très heureux que ce projet ait pu aboutir en novembre dernier à Reims !

C'est dit dans l'intitulé, le Grand Est c'est grand. C'est bien pour cette raison que nous avons construit une fédération. Les groupements départementaux et les groupes locaux thématiques, constituent l'échelon de proximité de notre réseau. Ces groupements sont la base de notre mouvement. Nous voulons rappeler ici que ce qui fait l'essence de notre mouvement c'est le rôle central des producteurs et leur implication dans les projets. Notre façon de travailler passe par ces collectifs de producteurs qui se réunissent, qui échangent, qui progressent ensemble.

Notre principe fondateur et notre but premier : **mettre en commun, pour porter ensemble et donc se faire davantage entendre.**

La construction de cette nouvelle fédération a été l'occasion de se reposer des questions : qui sommes-nous ? Que voulons-nous porter ? Je dois dire que cette étape a été très intéressante car elle nous a permis d'établir nos fondations.

Ainsi, nous définissons notre mouvement avec 3 principales caractéristiques :

Bio en Grand Est Est une organisation de producteurs

Bio en Grand Est Est une structure de développement

Bio en Grand Est veut agréger un mouvement citoyen pour l'alimentation durable.

Voici les objectifs qui sont les nôtres :

- Accompagner le développement de l'agriculture biologique, par le partage d'une agriculture ouverte à tous les agriculteurs.
- Promouvoir l'agriculture biologique comme L'Agriculture de l'avenir.
- Développer des filières structurées et équitables. Des filières montées par les paysans et au service des paysans et qui ont pour finalité des fermes viables et de plus en plus nombreuses.
- Contribuer au développement du tissu agricole et de l'économie rurale.

Je vous remercie vous toutes et tous, partenaires, amis, élus, bénévoles, militants, vous toutes et tous qui êtes à nos côtés tout au long de l'année pour mettre en œuvre tous ces projets de transition agricole.

Merci à vous et que l'aventure continue !



• **Bio en Grand Est** •

Bio en Grand Est - Site de Laxou
Siège Social
Les Provinces, espace Picardie - Entrée 1
54 250 LAXOU
Tel. 03 83 98 49 20

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Julien SCHARSCH

Co-rédacteurs en chef : Matthieu BURGAUD et Sébastien DUSOIR

Crédit Photos : Bio en Grand Est

Impression : SharePrint

Publication gratuite

Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF

Numéro : 17 - avril 2019

ISSN : 2558-7668

NOUS CONTACTER :
com.biograndest@gmail.com

LE BPREA EN AGRICULTURE BIODYNAMIQUE FAIT PEAU NEUVE ET S'OUVRE À LA VITICULTURE ET À L'ARBORICULTURE

Le BPREA en 2 ans adapté à la biodynamie, anciennement spécialisé en "polyculture-élevage", profite d'une réforme impulsée par le virage agroécologique du gouvernement pour s'adapter aux demandes des nouveaux porteurs de projets agricoles. Ainsi, c'est une formation globale en agriculture biodynamique qui est maintenant proposée à toutes celles et ceux qui souhaitent développer un projet agricole porteur de sens et de valeurs pour l'avenir.

D'UN BPREA SPÉCIALISÉ EN "POLY-CULTURE-ÉLEVAGE"...

Au début des années 1990, un groupe d'éleveurs et de maraîchers en biodynamie a initié la première formation qualifiante sur 2 ans en agriculture biodynamique, en partenariat avec le centre formation agricole (CFPPA) d'Obernai en Alsace. En 2014, la formation a essaimé au CFPPA de Segré en Anjou, proposant ainsi deux lieux de formations en France et d'ouvrir une promotion chaque année. Jusqu'à présent, cette formation en « polyculture-élevage » adaptée à la biodynamie ne s'adressait qu'aux porteurs de projet en élevage, maraîchage (ou plantes aromatiques et médicinales), et grandes cultures. L'arboriculture et la viticulture n'étaient pas incluses dans la formation.

... VERS UN BPREA UNIQUE EN AGRICULTURE BIODYNAMIQUE DESTINÉ À TOUS LES SYSTÈMES DE PRODUCTION !

En 2017, le Ministère de l'Agriculture rénove tous les diplômes agricoles pour les mettre en phase avec le projet de transition agroécologique. Le BPREA devient un Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole et il n'est plus spécialisé !

En conséquence, les agriculteurs maîtres de stage en biodynamie ainsi que l'équipe pédagogique de la formation ont décidé d'ouvrir ce cursus aux porteurs de projets en viticulture et arboriculture. La structure de la formation reste la même : un engagement sur 2 années à temps plein comprenant une alternance de cours théorique (1200 heures) avec 2 stages pratiques de 8 mois sur des domaines en biodynamie : un stage en production végétale et un stage en élevage laitier ou allaitant (bovin, ovin ou caprin). Ainsi, un porteur de projet en arboriculture ou en viticulture réalisera son premier stage en élevage afin d'acquérir les connaissances pratiques nécessaires à l'intégration de l'animal dans son projet. Il réalisera ensuite son stage de 2^e année dans un domaine dont les productions sont proches de son projet professionnel.

Cette formation unique et globale est proposée à partir de la rentrée de novembre 2019 à Obernai (67), destinée à toutes celles et ceux qui souhaitent s'installer en agriculture biodynamique.

Plus d'informations, consulter la page dédiée au BPREA sur le site internet.

<https://www.bio-dynamie.org/formations/formation-qualifiante-bprea/>



Source : MABD



BRÈVES

Arrivée de Marie STREISSEL



Arrivée le 11 Mars au sur le site de Colmar, je remplace Dénoline Jolivet (et Emmanuel Rieffel) sur les dossiers de restauration hors domicile (RHD) et de commercialisation.

Diplômée de l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille, avec une spécialisation sur l'alimentation

et la nutrition, j'ai travaillé 2 ans à Rome à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les problématiques de systèmes alimentaires durables. Par la suite, je me suis intéressée à la thématique de la RHD, et j'ai commencé à travailler en 2018 à la Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de calais à l'approvisionnement en produits locaux de la restauration hors domicile. Au sein de Bio Grand Est, je vais m'occuper principalement de sensibiliser et d'accompagner techniquement les collectivités et leurs services de restauration ainsi que des restaurants d'entreprises engagés dans le projet « Manger Bio Local en Entreprise » à l'introduction de produits bio et locaux. Concernant la thématique de commercialisation, je vais travailler sur le développement de l'approvisionnement en produits bio locaux des différents canaux de distribution.

Mes coordonnées :
marie.streissel@biograndest.org / 06 37 80 64 27

Arrivée de Thomas SEDLBAUER



Arrivé le 18 février dernier sur le site de Laxou, siège social de Bio en Grand Est, j'ai pris mes fonctions en tant que Directeur administratif et financier.

Titulaire d'un DESS en gestion des ressources naturelles et de

l'environnement, j'ai dirigé durant 14 ans une fédération nationale œuvrant pour le développement des mobilités actives et du vélo au quotidien en ville.

En lien avec le Conseil d'Administration et la Co-Direction, j'ai en charge notamment la direction financière et la direction des ressources humaines ainsi que le volet communication et la gestion des infrastructures.

Au plaisir de travailler ensemble au développement de l'agriculture biologique en région Grand Est.

Mes coordonnées :
thomas.sedlbauer@biograndest.org / 07 83 58 49 74

LE RÉSEAU FNAB, FIGURE DE PROUE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

L'agriculture biologique est le seul label public de qualité prenant à la fois en compte les questions écologiques et le bien-être animal. « L'élevage est la pierre angulaire d'un système bio », rappelle Jean-François Vincent, éleveur bio et secrétaire national en charge du sujet bien-être animal à la FNAB. « Il ne peut pas y avoir d'agriculture bio sans élevage. On enrichit nos sols avec la matière organique de nos animaux, à la place de la chimie de synthèse ».

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, UN LABEL PUBLIC RESPECTUEUX DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Parce que l'agriculture bio est basée sur le respect des êtres vivants, le règlement européen encadre leurs conditions de vie. Accès au plein air, espaces suffisants dans les bâtiments, cages interdites, litière obligatoire, alimentation bio sans hormones ni OGM. L'objectif n'est pas la recherche de la seule productivité mais avant tout celle de la qualité.

Le 2 octobre 2018, la FNAB a organisé une rencontre entre les associations de défense des animaux d'élevage que sont l'OABA, le CIWF et Welfarm et les éleveurs et éleveuses bio de son réseau. Ce fut l'occasion d'échanger sur les nouvelles attentes sociétales et d'identifier ensemble les sujets liés au bien-être animal sur lesquels les éleveurs et éleveuses biologiques pouvaient s'engager à aller plus loin.

LES ÉLEVEURS ET ÉLEVEUSES BIO DU RÉSEAU FNAB PRÊTS À FAIRE ENCORE PROGRESSER LEURS PRATIQUES

A la suite de cette rencontre, le réseau FNAB a travaillé à la mise en place d'un plan d'action pour permettre aux éleveurs-ses FNAB d'améliorer encore leurs pratiques à la ferme. « Par exemple, lors de la castration d'animaux mâles nécessaire pour produire une viande de qualité, nous pouvons encore améliorer la gestion de la douleur ou rechercher des alternatives via la recherche et le développement » explique Jean-François Vincent.

Le règlement bio européen exige que la souffrance soit réduite au minimum pendant toute la durée de vie des animaux. Ce principe s'applique aussi à l'abattage, et même si les éleveurs-ses ne sont pas responsables de cette étape, ils veulent en retrouver la maîtrise.

Les adhérent-e-s du réseau FNAB ont rappelé aux ONG leur attachement au respect des normes dans les abattoirs, et à l'étourdissement préalable avant abattage. « Lors de la dernière révision du règlement bio européen, la FNAB a défendu une limitation des temps de transport entre lieu d'élevage et lieu d'abattage. Nos adhérents réfléchissent aussi à développer les outils d'abattage de proximité ou l'abattage à la ferme qui supprimerait totalement le transport » conclut Jean-François Vincent.



Source : FNAB



CHAUFFAGE DES SERRES : QUELLE BIO POUR DEMAIN ?

Dans son édition du 13 février, le Canard Enchaîné revient sur le report du vote de l'interdiction des serres chauffées au Comité National de l'Agriculture Biologique (CNAB), mesure à laquelle le Réseau Bio est favorable.

Un des objectifs de l'agriculture biologique tel que défini par le règlement européen est d'établir un système qui respecte les cycles naturels. Néanmoins, il n'existe pas de contre-indication dans le guide de lecture bio français au chauffage des serres ce qui laisse ainsi exister le risque du développement d'une production de légumes à contre-saison en bio. Une évolution du guide de lecture devait être votée en décembre au CNAB afin de clarifier cette pratique mais a été reportée sous la pression de plusieurs acteurs.

Le réseau FNAB défend l'interdiction du chauffage des serres en agriculture biologique, à l'exception de la mise hors-gel de la production et dans le cas spécifique de la production de plants. En effet, l'agriculture biologique respecte les équilibres naturels et la saisonnalité et l'utilisation de chauffage nous éloigne de ces deux aspects. De plus, il provoque une consommation accrue d'énergie et génère plus de gaz à effet de serre dans un contexte énergétique et climatique déjà complexe.

Le risque de dévoiement du label bio auprès des consommateurs avec une telle possibilité est également présent. Comme le confirme une étude de l'Agence Bio de février 2019, les français accordent de plus en plus d'importance à la saisonnalité des aliments et sont en attente de plus de certitudes quant aux produits biologiques (origine, réglementation AB, contrôles).

Cette évolution nous apparaît ainsi nécessaire pour la préservation d'une agriculture biologique cohérente, de qualité, respectueuse de son environnement comme de ses consommateurs.



Lise FOUCHER

BRÈVES

RETOURS SUR L'AG OPABA DU 11 MARS



Les administrateurs alsaciens ont présenté un bilan 2018 pour chaque secteur de production. Une année faste pour les apiculteurs, arboriculteurs et viticulteurs et plus difficile avec la sécheresse pour les producteurs de légumes et éleveurs. Ils ont fait honneur à la commune hôte de Muttersholtz, capitale française de la biodiversité 2017, en présentant la plantation de haies par les éleveurs de Plumes Bio du Grand Est, la mise en place d'un réseau de fermes Bio-Diversité ou encore l'exploration de filières céréales anciennes. L'année écoulée est une année record pour les conversions bio, avec l'engagement de 107 fermes en bio et la réalisation de 145 visites à des producteurs par les conseillers Opaba et Chambre du Pôle Conversion. L'indignation par rapport au retard de paiement des aides a occupé les discussions. Denis Adam et Jérémie Ditner ont rejoint les rangs du Conseil d'Administration, qui a élu dans la foulée Aurélie Quirin, éleveuse bovins lait dans le nord-ouest de l'Alsace, comme nouvelle présidente Opaba, félicitations à elle.



Hélène CLERC



ÉLEVER DES PORCS BIO DANS LE GRAND EST

Panorama de la production régionale

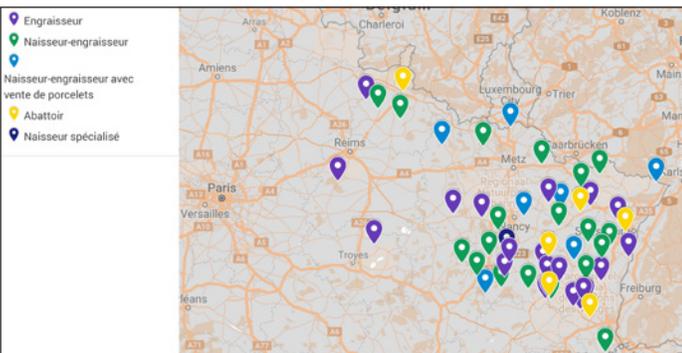
Actualité sanitaire : la peste porcine aux portes du Grand Est !

Zoom technique : retours d'expériences sur l'alimentation des porcs bio.

ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION GÉNÉRALE

Fin 2018, on comptait 50 ateliers porcins certifiés bio dans le Grand Est. 80 % d'entre eux sont des ateliers de diversification et la moitié des engraisseurs possèdent un outil de transformation sur la ferme. Les élevages en filière longue sont plus rares (à contrario des élevages dans l'Ouest de la France). Deux projets sont en cours en Lorraine et Champagne-Ardenne en lien avec Unébio et du côté de l'Alsace, une filière longue existe à travers la marque Thierry Schweitzer, pour laquelle 3 éleveurs engraisent des porcs charcutiers. L'Est de la région est relativement bien pourvue en abattoirs certifiés bio, ce qui n'est pas le cas à l'ouest de Nancy. Concernant la production de porcelets bio, 5 élevages de porcs bios lorrain (1 en 55, 2 en 88, 1 en 54 et 1 en 57), et un élevage alsacien (67) vendent régulièrement des porcelets à des engraisseurs. Si vous n'avez pas de projet en naissance et que vous cherchez des porcelets bio, n'hésitez pas à contacter l'antenne bio alsacienne (Danaé Girard) ou lorraine (Julia Sicard) pour obtenir leurs contacts. Vous pouvez retrouver la localisation des ateliers porcins biologiques et des abattoirs dans le Grand Est sur la carte ci-dessous.

APRÈS LA GRIPPE AVIAIRE, LA PESTE PORCINE ARRIVE À GRAND PAS DANS LE GRAND EST !



« Jusqu'alors, la maladie était confinée dans l'Est de l'Europe : comment a-t-elle pu faire un tel saut jusqu'en Belgique ? Le plan d'action du ministère pour limiter la maladie ne contient aucune mesure concernant le contrôle des transports routiers. Si la maladie gagne la France, il y a fort à parier que sa propagation serait inarrêtable avec le

grand réservoir de la maladie que représente la population de sangliers sauvages ! En parallèle, l'intensification de la production porcine et du commerce mondial augmente le risque sanitaire. Le ministère renforce la biosécurité en élevage mais est-ce que ces investissements vont réussir à arrêter l'épidémie ou mettre à mal les élevages plein-air ? » questionne la Confédération Paysanne dans un communiqué de presse en septembre dernier.

La Peste Porcine Africaine (PPA) est présente en Belgique depuis septembre dernier. C'est une maladie animale qui ne touche que les porcs et sangliers chez lesquels elle entraîne de fortes mortalités. Il n'existe ni vaccin, ni traitement mais elle ne présente aucun danger pour l'homme. En octobre dernier, un arrêté ministériel a fixé les règles de biosécurité pour protéger le cheptel porcine français.

Les objectifs de la biosécurité sont les suivants :

- que les sangliers ne pénètrent pas dans l'élevage ;
 - qu'ils ne puissent pas entrer en contact « groin à groin » avec les porcs domestiques ;
 - que les échanges entre l'élevage et l'extérieur présentent le moins de risques possibles de transmission de la PPA.
- Les éleveurs craignent que ces mesures ne sonnent le glas du plein air si elles devaient être appliquées à la lettre et demandent aux pouvoirs publics de les adapter à la réalité du terrain. Les éleveurs de plein air considèrent que la priorité est de rendre étanche l'élevage par rapport à la faune sauvage.

L'objectif du travail de réseaux conjoints (Fnab et Confédération Paysanne) est de préciser la mise en œuvre de cet arrêté pour les services départementaux qui contrôleront l'application des règles tout en prenant en compte les spécificités des élevages biologiques et de plein air. Concrètement :

- des réunions sont organisées pour recenser les réflexions des éleveurs bio sur ces mesures ;
- des visites d'élevages sont organisées par la Fnab avec la DGAL (Direction Générale de l'Alimentation) pour expliquer les réalités de terrain en système plein air AB ;
- un guide pratique pour ces types d'élevages va être édité comme pour la biosécurité en volailles.

Dans le Grand Est, trois départements frontaliers de la Belgique sont en vigilance : Ardennes, Meuse et Meurthe et

Moselle avec des zones définies proches de la frontière : zone blanche, zone d'observation renforcée et zone d'observation. La zone blanche est délimitée par une clôture fixe, et des chasses intensives de sangliers sont menées dans les trois zones. Les élevages présents dans les zones, doivent mettre en place les mesures dès à présent et avoir un suivi vétérinaire. En dehors de ces zones les éleveurs doivent se former sur le contenu de ces mesures et mettre en place des SAS d'entrée d'ici le 1er janvier 2020, puis avoir les clôtures spécifiques à la biosécurité pour 2021.

La région Grand Est a ouvert une ligne d'aides aux investissements (PCE) pour les clôtures mais cette ligne n'est pas spécifique aux élevages de porc plein air et les éleveurs ne peuvent faire les investissements avant demande accordée par la région. Depuis le début de la crise, les éleveurs déplorent en région que les services de l'Etat (DDPP, DDCSPP) n'aient envoyé aucun courrier aux éleveurs ou détenteurs de porcs. «Ce n'est pas normal, on est informé que par les réseaux agricoles.»



ZOOM TECHNIQUE SUR L'ALIMENTATION : CROISER LE REGARD DES CHERCHEURS ET DES ÉLEVEURS

En septembre dernier, des éleveurs se sont formés sur l'alimentation des porcs en AB. Voici un aperçu des retours d'expériences paysannes et des chercheurs (ITAB*, INRA) sur la valorisation des fourrages et des concentrés (fermiers ou non) par les porcs bio.

Simplifier la conduite alimentaire des porcs charcutiers avec un ou deux aliments, c'est possible !

L'ITAB a démontré qu'un engraissement simplifié, avec un seul aliment complet croissance (afin d'éviter d'avoir à utiliser un aliment post-sevrage très riche en protéines),

fonctionne grâce à la croissance compensatrice des porcs sur la durée d'engraissement. Cf tableau ci-dessous.

Porc à l'engraissement – Conduites alimentaires possibles				Observations (ITAB)
Type d'aliments	Post Sevrage (PS)	Croissance (CR)	Finition	
Unique engraissement	PS	Engraissement		+ Simplicité en FAF* Si rationnement compliqué => sécurise le TMP* - Coût plus élevé en fin d'engraissement
Triphase engraissement	PS	CR	FI	+ Répond le mieux aux besoins des animaux - Attention au TMP si mauvais rationnement
Engraissement simplifié	CR			+ Simplicité en FAF + Pas d'aliment PS difficile à formuler Pas de transitions alimentaires à gérer Croissance plus faible en PS (mais rattrapage) - IC* plus élevé en PS

Des fourrages ? Mais pourquoi s'y intéresser en élevage porcin ?

Tout d'abord, parce que les porcs aiment ça, mais aussi parce qu'il faut s'intéresser aux fortes productivités en protéines/ha des fourrages, et enfin parce la réglementation AB impose d'en intégrer dans la ration.

Retours d'expériences de l'ITAB et de l'INRA sur la valorisation des fourrages par les porcs bio.

	Distribution d'enrubannage truies gestantes ITAB et CRA* (49)	Pâturage truies gestantes	Distribution d'enrubannage porcs charcutiers
Dispositif expérimental	90% ration classique + enrubannage d'herbe. Comparaison avec ration à 100%	80% d'un aliment constitué uniquement de céréales et minéraux + pâturage. Comparaison avec ration à 100% sans pâturage	85% d'une ration classique + enrubannage de luzerne. Comparaison ration à 100% + enrubannage de luzerne
Observations et conclusions	Possibilité de compenser 10 % d'aliment avec enrubannage en gestation. Variabilité de la consommation et compétition avec alimentation à l'auge Dans le cas étudié (50 truies) : économie de 2000 euros pour la ferme.	Variabilité de la consommation et compétition à l'auge (aliment) 1,75 kg de MS* ingérée par truie par jour au pâturage - préférence pour les légumineuses Niveau équivalent de performances de croissance Économie de 16% du coût alimentaire Moins de pâture en fin gestation.	Consommation d'enrubannage : 550 à 650gr par jour. Rendement carcasse équivalent à un aliment donné à 100% et taux de muscle supérieur. Possibilité de baisser de 10 à 15% la ration complète pour obtenir les mêmes croissances avec de l'enrubannage à volonté.

Des éleveurs lorrains avec ateliers porcs bio en diversification témoignent

Description des fermes bio	
Ferme expérimentale, INRA de Mirecourt	GAEC des Raillis
SAU Totale : 245ha. Dont : 135ha de PP*, 45ha de PT* et 65ha de SCOP* 90 VL + 10 nourrices + 25*2 génisses 120 brebis (agneaux d'herbe) 30 porcs charcutiers plein air.	4 UTH SAU Totale : 370ha dont : 100 de PP, 100ha de PT et 160ha de SCOP. 180 VA dont 55 mères 80 porcs (2018), projet : 16 truies et 300 porcs

Pourquoi un atelier de porc en diversification sur la ferme ? Matthieu Godfroy pour l'INRA :



L'atelier d'engraissement de porcs bio 100% plein air a été créé :

- pour valoriser les ressources non commercialisables et peu valorisées par les ruminants : les issues de triage de cultures et le colostrum de vaches ;
- dans une optique de moindre coût (1 bande de porcs plein air quand il y a de la luzerne à pâturer).

Sébastien Schmitt pour le GAEC des Raillis :



Cet atelier a été mis en place pour l'installation de Mathilde, et parce que les ventes de viande de bœuf en vente directe ont créé de la demande pour le porc. De plus, le méteil triticales-pois récolté, très présent dans les rotations céréalières bio donc moins bien valorisé par la coopérative, est très bien valorisé via l'alimentation des porcs.

Quelle autonomie alimentaire pour l'élevage de porc sur la ferme ?

INRA : 100% d'autonomie alimentaire grâce à la valorisation de prairies temporaires sur pied (pâturage) et des issues de tri des céréales (l'ensemble de l'emblavement est destiné à l'alimentation humaine). L'objectif est d'apporter de la protéine via le pâturage et donc que la croissance soit permise par le pâturage.

GAEC des Raillis : un aliment est acheté ; le post-sevrage et 2 aliments sont produits à la ferme avec 75 à 80% d'autonomie alimentaire pour la croissance et la finition. Le triticales, le poids, l'orge et les déchets de lentilles sont autoproduits, la féverole et un aliment complémentaire sont achetés.

Produire son aliment pour les animaux fait partie de la façon de faire de la ferme : être au maximum autonome.

Quelle utilisation des fourrages et des céréales dans la ration ?

INRA : Un pâturage tournant a lieu sur prairies temporaires de mars à novembre. Au pâturage, les porcs laissent une bonne partie de la tige de luzerne ce qui lui permet une bonne repousse, mangent le dactyle quand ils ont vraiment faim et ne touchent presque pas la fétuque. Les porcs sont donc changés de parcelle quand ils attaquent le dactyle. Les porcs ont prélevé au pâturage entre 1.5kg MS par porc par jour (2018) et 2.5kg MS (2017). Après le passage des porcs, la luzerne a redémarré en 2017. 1.5kg de petit grain sec est distribué par jour en 1 seul repas.

GAEC des Raillis : L'aliment post-sevrage est à volonté jusqu'à 70kg, puis 2.7 à 2.8kilos d'aliment sont donnés par porc par jour avec des fourrages (enrubannés de trèfle violet) et de la paille. La distribution de fourrages calme les porcs. Dans la paille, les porcs cherchent en premier le vert : les mauvaises herbes (liseron).

Quelle croissance des porcs et observations sur la viande ?

	Poids carcasse (kg)	Rendement de viande (%)	TMP moyen	Âge à l'abattage
INRA	85.5	73	65.3	7-9 mois
GAEC des Raillis	120	75	[56 - 62]	8-10 mois

INRA : Les rendements carcasses ne sont pas très hauts mais c'est normal car il y a plus de tripes et d'appareil digestif chez un porc qui pâture, les taux de muscle sont très bons (moyenne de 58 en AB). La boucherie n'a jamais vu de jambons qui perdaient aussi peu d'eau et le muscle est bien homogène.

GAEC des Raillis : Au-delà d'un TMP de 62, il n'y pas assez de gras pour la transformation en vente directe.

Quels indicateurs économiques pour cet atelier en diversification ?

INRA : C'est compliqué car cet atelier est complémentaire des autres (travail du sol, matière organique) et autonome et économe vis-à-vis des achats extérieurs grâce aux

autres ateliers pour l'alimentation. Faut-il prendre en compte le prix d'une luzerne pressée à 120 euros/T, le coût d'implantation d'une prairie ?

GAEC des Raillis : La marge brute par porc abattu est de 600 euros. L'atelier porc permet de compenser les mauvaises années en céréales, cet atelier en diversification équilibre bien les résultats économiques de la ferme.



Sources :

- Guide éleveurs : élever des porcs en bio. Fnab 2018. Disponible en ligne, sur le site Produire Bio.
- CR formations CGA de Lorraine - « Zoom technique – Alimentation des porcs en AB » 2018. Disponible sur demande : julia.sicard@biograndest.org



Julia SICARD
Danaé GIRARD

Lexique :

- ITAB : Institut Technique de l'Agriculture Biologique
- TMP : Taux de Muscles par Pièce
- FAF : Fabrication d'Aliment à la Ferme
- IC : Indice de Croissance
- CRA : Chambre Régionale d'Agriculture
- MS : Matière Sèche
- SCOP : Surfaces en Céréales et Oléo-Protéagineux
- PP : Prairies Permanentes
- PT : Prairies Temporaires





RENCONTRE AVEC VALENTINE MARTIN, JEUNE ÉLEVEUSE NOUVELLEMENT INSTALLÉE EN BREBIS LAITIÈRE DANS LES VOSGES.

L'installation sur la ferme familiale, la diversification avec des brebis laitières, la transformation fromagère, l'élevage des petits sous les mères, les circuits courts, Valentine aborde avec nous ces différents thèmes qui animent aujourd'hui son métier d'éleveuse.

Le parcours et le projet d'installation de Valentine



« Après le bac général j'ai tenté les concours pour devenir assistante sociale. J'ai ensuite fait de nombreux petits boulots en lien avec l'agriculture : récolte de châtaignes en Corse, foins manuels en Norvège, services de remplacement en élevage caprin dans le Gard, transformation fromagère en Savoie, bergère dans les vignes et les plantations de kiwi dans le Gard... J'en ai aussi profité pour voyager, au Québec, aux Etats-Unis... Je suis ensuite revenue sur la ferme familiale à Blevaincourt (Vosges) et, sans grand projet, j'ai décidé de faire un BPREA en élevage ovin à Mirecourt, suivi d'un CS ovin - production d'agneaux d'herbe, et enfin un CS transformation fromagère à Poligny (Jura). J'ai choisi mes stages de formations en élevage ovins viandes, puis caprins avec transformation fromagère si possible bio.

Je ne me souviens plus comment le projet d'installation sur la ferme familiale est venu, mais il est arrivé progressivement, car j'ai acheté quelques brebis pour les

Présentation de la ferme SCEA Merveille du Mouzon, 88320 Blevaincourt

Main d'œuvre : Valentine et Charles Martin (1.5 ETP). Charles est double actif.
Productions végétales : 69ha d'herbe (uniquement prairies permanentes).
Vente d'un peu de fourrage.

Productions animales :

Troupeau allaitant : 230 brebis viande Texel + 90 agnelles. Production d'agneaux d'herbe.

Troupeau laitier : 70 brebis laitières Lacaune avec quelques Manech à tête rousse.

Débouchés :

Agneaux viande : coopérative « les éleveurs Bio de Bourgogne »

Agneaux de lait : AMAPs

Yaourts fermiers : 3 AMAPs, quelques marchés exceptionnels et quelques magasins spécialisés et de producteurs

Lait livré : Biodeal

Zoom investissements de la fromagerie : 50 000 euros hors subvention

- conteneur isotherme d'occasion ré-aménagé (porte + fenêtres + inox au sol + chambre froide)
- tank de 300l
- pasteurisateur de 60l
- étuve

traire. Il y avait de la place sur la ferme pour une association, mon père étant double actif et seul en élevage ovins viande AB avec production d'agneaux d'herbe. J'ai alors décidé de commencer mon parcours à l'installation en 2017 pour officiellement m'installer en janvier 2018. Le plus de s'associer pour une installation, c'est le soutien moral et aussi le fait que les terrains et les bâtiments soient déjà là et disponibles (pas d'investissement de ce type). Le projet était forcément bio, mon père ayant converti la ferme en 2005, il n'était pas question de faire machine arrière.

Mon projet initial : faire de la transformation fromagère avec une petite troupe de brebis laitières en AB, et valoriser au maximum mes produits en circuits courts, sans trop faire de marchés. »

Pourquoi les brebis laitières ?

« Car c'est ce qu'on connaissait de mieux sur la ferme comme animal par rapport à un troupeau caprin (mon père a un troupeau allaitant). J'ai ensuite choisi 2 races sans cornes : les Lacaune pour leur production laitière et la Manech à tête rousse pour sa rusticité. Après un an de

recul, je pense renouveler mon troupeau essentiellement avec des Manech, car elles sont plus rustiques et mes agnelles passent l'hiver dehors sans cabane. La Lacaune est plus sensible aux parasites et même si elles produisent plus de lait, il faut les nourrir en conséquence.

Pour l'instant j'éleve toutes les agnelles pour le renouvellement et pour augmenter mon troupeau progressivement, cette année je vais avoir 65 brebis à la traite. J'éleve sous les mères tous mes agneaux, toute la journée sauf le soir- où je les sépare des mères. Comme ça le matin, je traite les brebis (je suis en mono-traité) puis je mélange les agneaux avec les brebis dans la journée. Je ne sèvre les agneaux mâles que pour les faire abattre. Puis je les vends en demi agneau via ma vente directe de juillet à septembre. Les agnelles se sèvent naturellement vers 7 mois.

Pour ce qui est du lait, les agnelages débutent au 20 mars et je transforme 200l de lait pour produire 1600 yaourts chaque semaine d'avril à novembre. NB : 8 yaourts de 125g sont faits avec 1l de lait. J'ai choisi de ne transformer que des yaourts, car j'aime ça, ça marche bien, c'est apprécié et facile à fabriquer et à vendre. Cette année, je vais livrer en plus, 150l de lait par semaine à une laiterie (Biodeal). »

Quels conseils donnerais-tu pour s'installer en brebis laitière?

« Lors d'une installation en élevage, je conseille de bien choisir son troupeau et donc sa provenance et de ne pas faire de mélanges de troupeaux- si c'est possible- pour éviter le stress et le mélange de parasites. C'est en allant visiter la ferme qu'on peut arriver à déterminer si le troupeau pourra bien s'adapter à notre élevage en termes de pratiques (similaires ou non). Pour chez moi, je souhaitais



trouver des bêtes habituées au pâturage, si possible bio et pas trop « poussées » en aliment (ration sèche). Je me suis trompée pour un lot de brebis qui n'étaient pas en bon état et qui se sont mal adaptées à mes pratiques d'élevage. A contrario, j'achète des agnelles à un éleveur bio des Vosges qui a des Manech et dont je suis très contente de ses animaux qui s'adaptent bien chez moi. Ça me permet aussi d'échanger avec lui sur l'élevage de brebis laitière, car nous sommes peu nombreux dans la région.»

Quels sont les débouchés ? Pourquoi les circuits courts avant tout ?

« Aujourd'hui je travaille avec 3 AMAPs, quelques marchés exceptionnels et quelques magasins spécialisés et de producteurs pour la vente de mes yaourts. Pour 2019, je vais aussi livrer du lait à Biodeal qui travaille avec une petite fromagerie dans les Vosges (Ecolonie) pour produire de la tomme chèvre-brebis avec d'autres éleveurs bio locaux. La vente en AMAPs est majoritaire : les yaourts sont contractualisés d'avril à novembre, une distribution est faite

tous les 15 jours pour chaque AMAP. J'ai privilégié les circuits courts, car je ne connais pas de circuits longs pour vendre mes yaourts et parce que j'apprécie avant tout le contact et les retours directs des clients. Exemples : « certains parfums n'étaient pas assez prononcés », « un taux de sucre moins important est tout aussi apprécié », ces remarques ont fait évoluer mes recettes. »

Des projets à venir sur la ferme ?

« Pour 2019, je veux arriver à bien mettre en place ma commercialisation et je souhaite fabriquer des tommes de brebis pour élargir ma gamme et combler la trêve hivernale de production laitière avec des fromages de garde. Pour faire de la tomme, il faut que j'aménage et teste la cave d'affinage que j'ai chez moi. »



Propos recueillis par
Julia SICARD

BRÈVES

FICHES TECHNIQUES PÂTURAGE DES CHÈVRES ET PARASITES :

GÉRER SEREINEMENT

Dans le cadre du projet Interreg ELENA en partenariat avec la Chambre d'agriculture Grand Est et le Landesverband für Leistungsprüfungen in der Tierzucht (LKV) du Bade-Wurtemberg, Bio en Grand Est vous met à disposition un recueil de fiches techniques qui balaisent la gestion de la pression parasitaire au pâturage en élevage caprin.

Pour le consulter, contact :
danae.girard@biograndest.org



Danaé GIRARD

LE FONCIER, UN ÉLÉMENT QUI PEUT ÊTRE COMPLIQUÉ À GÉRER, À L'INSTALLATION ET À LA TRANSMISSION.

S'installer en tant que paysan ou paysanne, le rêve de beaucoup. Mais ce rêve peut se révéler bien moins rose qu'on ne le croyait quand nous n'avons nulle terre pour pouvoir planter la graine de notre projet. Quand on finit sa carrière, on ne quitte pas sa terre comme on quitte un bureau. Votre exploitation agricole, c'est très souvent l'œuvre de toute votre vie. La transmettre comme on transmettrait un livre de recettes, ce n'est pas envisageable.

Une étude menée par Terre de Liens Auvergne a montré les inadéquations entre les productions que souhaitent faire les porteurs de projets et celles des potentiels cédants. Des écarts importants ont également été relevés entre les besoins en SAU des porteurs de projet et les surfaces proposées par les cédants.

En effet, alors que les futurs cédants sont à plus de 50% des producteurs de gros ruminants, ce type de production ne concerne que 11% des porteurs de projets. Ces derniers se tournent plus vers des « petites » cultures (maraîchage, petits fruits... pour 55% des porteurs de projet). Ces différences de production expliquent également les écarts de surface : les porteurs de projets cherchent en majorité moins de 10 ha tandis que les fermes à céder présentent en moyenne entre 40 et 70 ha.

Les profils des gens qui s'installent actuellement ne sont plus les mêmes que les installés d'il y a 40 ou 50 ans. Or, si nous voulons que les fermes bio dont les exploitant.e.s partent à la retraite restent en bio et ne soient pas reprises pour l'agrandissement, il est essentiel de travailler ensemble sur la transmission du foncier. Il faut que les porteurs de projets et les cédants se connaissent, apprennent les contraintes et les besoins des uns et des autres. Les acteurs de l'étude étaient nombreux à souligner qu'il n'existe « pas une unique solution mais plutôt une multitude de solutions qu'il est nécessaire de tester, d'adapter et de combiner ses actions entre elles pour qu'elles puissent être efficaces. » (Source : *Préservation du foncier agricole biologique en Auvergne : Comment améliorer la compatibilité entre l'offre et la demande de foncier pour favoriser les transmissions agricoles de bio en bio ?* Marion PEREZ - Septembre 2016)

Les différents acteurs : porteurs de projets, cédants, Terre de Liens, communauté, syndicats.. doivent pouvoir discuter tous ensemble afin de réfléchir à des solutions.

Une table ronde est proposée dans le cadre de **Relanges Bio (88)** sur le thème du foncier. Celle-ci va rassembler plusieurs acteurs et voir comment ils se mobilisent pour lever les freins à une transmission réussie et bio. Des porteurs de projets, des personnes sur le départ, Terre de Liens, un maire, la Confédération paysanne échangeront leurs points de vue le **dimanche 21 avril en début d'après midi**.

Venez y participer !!



Elise SCHEEPERS

CRÉATION DES COMMISSIONS EN GRAND EST

Ca y est, Bio en Grand Est existe, né de la fusion du CGA de Lorraine, de la FRAB Champagne Ardenne et de l'OPABA d'Alsace. Pour que cette nouvelle structure réponde au mieux aux demandes des producteurs, les administrateurs ont souhaité mettre en place des Commissions. Celles-ci vont orienter le travail du Conseil d'Administration (CA). Elles ont un rôle consultatif mais ce rôle est essentiel pour faire avancer le travail de Bio Grand Est. Différentes Commissions ont été lancées : Lait, Viande, Viticulture, Légumes, Grandes cultures. Retour sur leur démarrage.

COMMISSION LAIT BIO EN GRAND EST :

Les producteurs présents lors de la première réunion téléphonique de la Commission Lait ont fait remonter les dossiers sur lesquels ils souhaitaient travailler en priorité cette année : La transmission est l'un des thèmes essentiels qui sera abordé en 2019. La Commission a décidé également de travailler sur l'analyse des différents cahiers des charges étudiés dans les laiteries (démarche qualité chez Lactalis et Biolait par exemple). Ceci dans l'idée de faire évoluer la réglementation sur différents thèmes : pâturage, origine de l'alimentation... Il a également été demandé de travailler en lien avec la FNAB sur la possibilité d'utiliser tel ou tel produit (de trempage, de lavage...) du fait de problème de qualité commençant à arriver (résidus dans le lait notamment). Enfin, une demande a été faite d'accompagnement des producteurs souhaitant travailler en circuits courts et/ou qui souhaitent transformer.

COMMISSION VITICULTURE BIO EN GRAND EST :

La première commission viticulture de Bio en Grand Est s'est réunie le 19 mars à Ancy-sur-Moselle, en Lorraine. Elle a regroupé 3 viticulteurs champenois, 2 viticulteurs alsaciens et une viticultrice de Moselle. Outre l'opportunité de se rencontrer, les participants sont tombés d'accord pour travailler ensemble sur la vie des sols et les externalités positives de la viticulture biologique. Enfin, la journée s'est terminée par une visite du Domaine des Béliers, très engagé sur la biodiversité.

COMMISSION GRANDES CULTURES BIO EN GRAND EST :

La première commission grandes cultures s'est réunie le 22 février dernier à Nancy, pendant laquelle tous les projets en cours ont été présentés aux nouveaux membres. Les neuf producteurs présents sont venus des quatre coins de la grande région pour débattre de l'orientation à prendre par Bio en Grand Est concernant les filières grandes cultures bio régionales. Le développement de certaines filières sera plus spécifiquement suivi par la commission : filière chanvre bio, filière betterave sucrière bio, filière orge brassicole, et également des projets de développement d'outils post-récolte (triage/séchage/stockage). Nous avons également abordé l'accompagnement technique des polyculteurs : accompagnement des conversions, groupes locaux sur les couverts végétaux et travaux sur les variétés population de blés anciens et maïs. L'objectif est d'avoir à moyen terme l'ensemble des départements représentés au sein de la commission. Une rencontre sera proposée à tous les opérateurs économiques de la région afin d'établir un lien fort avec cette nouvelle commission, et de connaître leurs attentes vis à vis du réseau bio. Une deuxième rencontre à Nancy se tiendra en fin d'année.

COMMISSIONS ARBORICULTURE ET MARAÎCHAGE BIO EN GRAND EST

Et les fruits et légumes alors ? Nous ne les oublions pas : une réunion annuelle des arboriculteurs bio du Grand Est est programmée lundi 1er avril à 10h, au Lycée Agricole de Courcelles Chaussy. C'est une première rencontre ouverte à tous, dans le but de créer une commission arboriculture bio en Grand Est!

Le même jour au même lieu se réunira la commission maraîchage : compte-rendu à venir!

Ces Commissions sont les instances qui vont déterminer les axes opérationnels que les chargé.e.s de mission de Bio Grand Est vont suivre dans le futur de votre structure. Si vous souhaitez vous y impliquer, venez, les portes sont grandes ouvertes !!



Amandine LAURENT
Elise SCHEEPERS
Mathilde LE TRAOU
Yoan MICHAUD

MAÎTRISER SES PRIX DE VENTE, UN CAS CONCRET

Quand on vend en direct, fixer ses prix et les faire évoluer dans le temps n'est pas une mince affaire, il faut pour cela se poser les bonnes questions sur ce qui compose le prix du produit.



Imaginons une productrice qui souhaite vendre sur un marché ponctuel à quelques kilomètres d'un magasin bio où ses produits sont vendus. L'écueil à éviter est de vendre moins cher au marché que ce qui se trouve en magasin, voici pourquoi.

Le magasin bio applique une marge pour couvrir ses charges (loyer, amortissements divers, salaires employés et gérant, frais financiers, communication, stockage,...) mais aussi pour la sécurité de son activité et ses capacités d'investissements futures. Ces opérations ne sont donc pas assurées par le producteur.

C'est là tout l'enjeu d'un prix de vente adapté. En effet, ce prix de vente doit couvrir le prix de revient à la production et à la transformation bien sûr, mais aussi le coût de commercialisation avec notamment la main d'œuvre associée (déplacement, présence marché, manutentions avant, pendant, après,...). Ainsi, les coûts de commercialisation liés à un marché de plein vent sont supérieurs à 200 euros HT en moyenne. Ne pas les prendre en compte, a contrario du magasin, dévaluerait le travail du producteur et impacterait ses marges, et donc ses revenus. Proposer un même prix est ainsi pertinent, économiquement nécessaire et plus cohérent pour le consommateur.

En revanche, commercialiser en direct doit permettre de valoriser les produits et la ferme, la relation humaine ou le conseil... et d'affirmer son positionnement et sa différence.

D'où l'importance de se former sur le calcul de prix de revient, l'optimisation de la stratégie commerciale ou la communication sur ses produits. Une formation sur cette dernière thématique sera proposée en Alsace fin juin ou début juillet.



Camille FONTENY

 **CHERCHE.** Bâches d'ensilage. Épaisseur minimum 100 microns. En quantité et surface on prend tout ce qu'on peut nous proposer ! Possible d'aller les chercher en Champagne-Ardenne et proche.

Contact : VITRY Quentin - RECY (51) - 06 64 96 64 22 - quentinvitry@hotmail.com

 **VEND.** un parc en bio secteur rambervillers.

Contact : BAROTTE Rémi DESTORD (88) - 06 43 14 66 84

 **ECHANGE.** Méthaniseur bio, échange rebus issue du trie de céréale contre digestat liquide ou solide. Conditions à voir ensemble.

Contact : LAURENT Mathieu Norroy (88) - 06 13 15 65 73

 **VEND.** En prévision départ à la retraite fin 2021, transmission de ferme dans le sedanais : Ferme de 93 ha en herbage avec 40 vaches laitières de race simmenthal et croisées normand Laboratoire de transformation laitière en yaourts, faisselles, beurres etc... Les exploitants souhaiteraient que leur ferme reste en BIO.

Contact : FOURILE Patrick et Véronique Sedanais (08) 06 63 79 85 43 - 06 50 15 86 99»

 **VEND.** Foin bio 2018 balles rondes

Contact : Les trois Marot VRECOURT (88) 03 29 07 32 03 / 06 08 61 13 46

 **CHERCHE.** Fromager/ fromagère pour 20h/semaine. Dans l'immédiat, on cherche quelqu'un(e) pour notre équipe de fromagerie. Une expérience dans le domaine de fromagerie c'est bien mais ce n'est pas nécessaire. Vous serez formé(e) et vous travaillerez sur les domaines suivants :

- Production fromage frais et yaourt
- Soigner et emballer fromages
- Nettoyage et entretien local du production et outils

Contact : HOEIJMAKERS Johan HENZEZEL (88) - 03 29 07 00 27 johan@ecolonie.eu

 **VEND.** Foin bio de prairies temporaires : trèfles violets/luzerne/graminés.

Possibilité de livrer en camion remorque.
Contact : FUNCKEN Yohann LATRECEY (52) 06 84 93 49 91

 **VEND.** 50 t de paille bio de blé et d'avoine. Balles carrées de 400kg.

Contact : PASTE Daniel Mont-Saint-Martin (08) 03 24 30 43 41 (après 20h)

 **VEND.** À la prochaine récolte 20 t d'Avoine Blanche bio et 8 t de Triticale bio.

Contact : PASTE Daniel Mont-Saint-Martin (08) 03 24 30 43 41 (après 20h)

 **VEND.** 10 femelles limousines bio environ 9 mois. Gène sans corne.

Contact : HACQUARD Marcel Romelfing (57) 06 30 99 04 99

 **VEND.** soja bio trié variété abellina précocité 000.

Contact : LAURENT Mathieu NORROY (88) 06 13 15 65 73

 **VEND.** Semoir à maïs MONOSEM 4 rangs. Année 1987. Traceurs hydrauliques. Très bon état. 2500 euros.

Contact : GAEC de la Pouillotte BONZEE (55) 06 86 85 24 14

 **VEND.** 1 t - 1,5 t de féverole bio.

Contact : EARL FERME ROLLI BERGHEIM (68) 03 89 73 01 71 contact@fermerolli.com

 **VEND.** 2 génisses bio

Contact : NICKLES Franck Wintersbourg (57) 09 67 45 83 28

 **VEND.** Une houe rotative YETTER 5m50 de 2002. Bon état. Roulements changés. Cause achat d'une plus large à 3.

Contact : EARL de Picardie ABAUCOURT (55) 06 79 91 40 81

 **VEND.** Un taureau Montbéliard de 15 mois prêt à saillir. Origine IA.

Contact : EARL de Picardie Abaucourt (55) 06 79 91 40 81

 **CHERCHE.** 5t de botte de paille broyée finement.

Contact : DIEUDONNE Simon BROUVILLER (57) 06 86 26 88 42

 **VEND.** Taureaux sans corne limousins. Un de 1 an et deux de 8 mois.

Contact : AUBEL Bernard GIRMONT VAL D'AJOL (88) 06 82 62 92 33

 **VEND.** Moulin astrié 1m complet (vis ensilage, plateforme). État neuf, disponible.

Contact : FRANCOIS Guillaume LANDROFF (57) - 06 07 62 02 71

Les offres que nous publions n'engagent en rien Bio en Grand Est, elles sont sous l'entière responsabilité du donneur d'ordre.

N'oubliez pas de demander le certificat bio de votre vendeur !

Vous êtes à la recherche ou vous avez à vendre des **fourrages bio**, des **céréales** et/ou des **animaux**, vous recherchez un **repreneur**, un **emploi**, un **stage** ? Faites le savoir sur la bourse d'échange de Bio en Grand Est !



AGENDA

LES RENDEZ-VOUS SUR L'AB EN GÉNÉRAL

Assemblée Générale de la FNAB

Mercredi et jeudi 10 et 11 avril 2019 - Lieu : *Pierre-Fond dans les Hauts de France*

L'agriculture biologique, un réservoir d'emplois de qualité pour les territoires

Inscription avant le 1er avril sur bit.ly/AG-FNAB-2019

Contact : 03 22 22 58 30

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Forum

Forum des producteurs de fruits et légumes bio en Grand Est.

Lundi 1er avril 2019 - Lieu : *Courcelles-Chaussy (57)*

Sur invitation - Renseignements et inscriptions :

Nicolas HERBETH / nicolas.herbeth@biograndest.org - 03 83 98 09 02



Réunion

Réunion annuelle des arboriculteurs bio du réseau Bio en Grand Est

Lundi 1er avril, à 10h - Lieu : *Lycée Agricole de Courcelles Chaussy (57)*

Renseignements et inscriptions (pour le repas) :

Yoan MICHAUD / yoan.michaud@biograndest.org - 07 82 92 88 54

Assemblée générale de L'Or des Graines

Mardi 23 avril, 18h00 - Lieu : *Chapiteau Rue du Général Leclerc à Moyen (54)*

Suivi de la projection du film "Gens des Blés" : Face à des enjeux alimentaires et économiques planétaires, des choix s'imposent, questionnant notre rapport à la plante, à la terre, à la technologie. Quel blé rêver pour demain ? Pour quelle société ?

Renseignements et inscriptions :

Yoan MICHAUD / yoan.michaud@biograndest.org - 07 82 92 88 54

Formation

Comment favoriser l'entomofaune auxiliaire en cultures bio ? Avec Johanna Villenave-Chasset

Vendredi 14 juin - Lieu : *Meuse (lieu à préciser) + mardi 17 décembre.*

Présentation des différentes familles d'auxiliaires, leur biologie, leurs rôles. Identification de certains groupe et notions de bio-écologie des auxiliaires. Observation des auxiliaires sur cultures et dans les abords. Comment aménager le paysage favorablement aux auxiliaires.

Renseignements et inscriptions :

Yoan MICHAUD / yoan.michaud@biograndest.org - 07 82 92 88 54

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION ANIMALE

Formation

Pâturage et alimentation en élevage de petits ruminants AB

Jeudi 18 avril 2019 - Lieu : *Niderviller (57)*

Intervenante : Marine Lemasson, experte en gestion des rations en bio ; nutritionniste animale indépendante (Proelys).

Renseignements et inscriptions :

Julia SICARD / julia.sicard@biograndest.org - 06 52 69 13 89

Ferme Bio ouverte

Atelier poulet de chair avec autoconsommation de céréales

Vendredi 19 avril 2019 - Lieu : *Aire (08)*

Pour s'inscrire

Amélie LENGRAND / amelie.lengrand@biograndest.org - 06 18 18 72 55

LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

PEPSÛZEN

Samedi et dimanche 27 et 28 avril 2019 de 10h à 18h - Lieu : *Thanvillé (67)*

Un nouveau rendez-vous de printemps avec un grand marché bio fourni en producteurs, transformateurs et artisans locaux, un espace bien-être au naturel et, printemps oblige, un pôle plantes & jardins. 100 exposants attendus sur les 6 ha du domaine.

Programme : Conférences, ateliers, causeries, autant de rendez-vous permettant au visiteur de s'informer auprès d'experts dans leur domaine.

Au château de Thanvillé en Alsace (à 15km de Sélestat),

Un évènement organisé par Hygiene et Alsace Bio.

Plus d'info : www.peps-zen.com

5e marché de Printemps

Dimanche 28 avril 2019 de 10h à 17h - Lieu : *Wittelsheim (68)*

Pour la promotion des productions locales, d'une agriculture de proximité, de l'artisanat local et des circuits courts. Parking situé face au stade Pierre Albouy, rue de Reiningue à Wittelsheim (à proximité de Mulhouse).

Un évènement organisé par l'association Thuramap.

Plus d'info : www.thuramap.fr

Dimanche à la campagne chez Jean-Paul Simonnot

Dimanche 28 avril 2019 - Lieu : *Montépreux (51)*

Visite de ferme, animations, restauration et marché de producteurs bio locaux

Renseignements et inscriptions :

Lise FOUCHER / agrobio51@biochampagneardenne.org - 06 12 59 22 31

FÊTE DES PLANTES de Moyen

Samedi 4 mai, de 10h à minuit - Lieu : *Moyen (54).*

Au Chapiteau rue du Général Leclerc.

Marché aux plantes, animations, bourse aux graines, spectacles, concerts.

Relanges BIO

Samedi et dimanche 20 et 21 avril 2019 - Lieu : *Relanges (88)*

Renseignements :

GAB 88 / contact-gab88@orange.fr - 07 69 27 03 91